



RÈGLEMENT DE L'ORGANISATION DU CONCOURS VIDÉO "FEMMES DU FROID" – EDITION 2025 3^{ème} édition

PRÉAMBULE

Ce règlement porte sur les conditions de l'organisation du concours organisé par l'AREA en partenariat avec le World Refrigeration Day.

Règlement

- **La participante** doit appartenir en propre ou à travers son entreprise à une association membre de l'AREA, comme le SNEFCCA.

- **Le format**

- La durée de la vidéo n'excèdera pas 10 minutes.
- La qualité et le son de l'image doivent être nets. L'utilisation d'un téléphone portable est autorisé.
- Toutes les langues de l'Union Européenne sont autorisées.

- **Le dépôt de la vidéo**

- La date limite pour déposer la vidéo est le dimanche 4 mai 2025 à minuit.
- La vidéo doit être envoyée en message privé sur la [page Facebook de l'AREA](#) ou envoyée à info@area-eur.be
- Les membres du jury choisiront la gagnante, qui sera contactée dans la semaine du 19 mai 2025 et officiellement annoncée durant l'Assemblée Générale de l'AREA à Istanbul le 22 et le 23 mai 2025.

- **Thèmes du concours**

Le sujet de la vidéo sera choisi parmi la ou les proposition(s) suivantes :

Catégorie A – Maîtrise des bonnes pratiques - Manipulation des systèmes du Froid, du Conditionnement d'Air et de PAC

Le candidat mettra en œuvre une ou plusieurs des opérations suivantes : installation , commissionnement, détection de fuite, tirage au vide, charge de fluide frigorigène, récupération, brasage, réparation d'une panne.

Catégorie B – Excellence de la conception - Préparation et mise en œuvre d'une installation en Froid, Conditionnement d'Air et PAC :

Une vidéo d'une journée-type.

(Par exemple, elle peut montrer une candidate parlant de son travail : la conception de systèmes de froid, conditionnement d'air et PAC et des aspects de cette conception montrant sa connaissance du sujet ; utilisation de ces conceptions et recherche de défauts ou analyse de systèmes existants montrant des enregistrements de données et leur analyse. Une vidéo de la candidate au bureau travaillant sur un dessin en CAO par exemple, expliquant le fonctionnement du système, puis quelques minutes sur le site, montrant les résultats pratiques de son travail de conception.)

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- La clarté et la validité de l'explication de la mission à exécuter (conception, pratique ou manipulation).
- L'utilisation des appareils et outils nécessaires (équipements, matériels et logiciels).
- L'application des mesures de sécurité (la manipulation du fluide frigorigène de manière éco-responsable).

Comité d'évaluation

- Le secrétariat du World Refrigeration Day.
- Le Conseil d'Administration de l'AREA.
- Les membres de la Task Force et du Groupe de Travail Métiers de l'AREA.
- Les représentants de l'AREA à l'INWIC (International Women In Cooling Initiative).

Les jurés se réuniront en mai 2025 pour choisir la gagnante.

Engagement de l'AREA

Les gagnantes recevront respectivement :

	Catégorie A	Catégorie B
1 ^{ère} place	1 000€ + Trophée	1 000€ + Trophée
2 ^{ème} place	500€ + Trophée	500€ + Trophée
3 ^{ème} place	Trophée	Trophée

Les gagnants en **1^{ères} place** (2 personnes) recevront leur récompense durant la 21^{ème} conférence UNEP-IIR-AREA-CSG organisée par le secrétariat du World Refrigeration Day et le président de l'AREA, qui aura lieu les 12-13 juin 2025 à Milan. L'AREA, à travers l'ATF, offrira le vol, l'hébergement, le dîner et le droit d'entrée à la 21^{ème} conférence européenne.

Les noms des gagnantes seront officiellement annoncés en mai 2025 pendant l'Assemblée Générale de l'AREA à Istanbul.

Le concours a été lancé par AREA lors de l'AG de Nuremberg le 11 octobre 2024 et est promu par les 25 membres nationaux de l'AREA. Il sera également mis en valeur le 8 mars 2025 (Journée Internationale de la Femme) à travers les canaux de communication de l'AREA.

Dates limites

Envoi de la vidéo:	Novembre 2024 - 4 mai 2025
Annonce des résultats :	Mai 2025
Cérémonie de remise des prix:	12 - 13 Juin 2025